



Pack Piscine

Votre piscine vous procure de nombreux moments de plaisir, mais cet investissement mérite d'être protégé au mieux. En cas de sinistre, les frais peuvent rapidement grimper, surtout lorsqu'un accident survient. Avec le Pack Piscine, vous éviterez ces soucis.

Le Pack Piscine assure entre autres...

- tous les dommages aux volets de la piscine, au liner, aux installations techniques, ... de la piscine quelle qu'en soit la cause ;
- le mobilier de piscine et les appareils de nettoyage en cas de tempête ou de vol ;
- les accidents survenus aux membres de votre famille ou à vos hôtes.

Le Pack Piscine est une formule unique en Belgique !

En complément de votre assurance Top Habitation, elle vous offre la sécurité que votre investissement mérite. Parlez-en à votre courtier. En tant que spécialiste près de chez vous, il est le mieux placé pour vous renseigner davantage à propos de notre Pack Piscine.